



Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°286 - 21/12/2018



ZOOM SUR...

... le bulletin statistique trimestriel de la BCEAO

❖ Sur l'activité économique de la zone

Selon la BCEAO, la croissance est restée soutenue au 3^{ème} trimestre 2018, avec un taux de croissance du PIB de 6,7% en glissement annuel (g.a.) contre 6,5% au trimestre précédent.

Ce dynamisme est porté par le secteur tertiaire qui a contribué à hauteur de 4 points de pourcentage à cette croissance. Les contributions des secteurs primaire (1,2 point) et secondaire (1,5 point) ont été moins dynamiques. Tous les huit pays de la zone ont participé à ce dynamisme, la Côte d'Ivoire en tête avec un taux de 7,7%, suivie du Bénin (6,8%), du Burkina Faso (6,8%), du Sénégal (6,7%) et de la Guinée-Bissau (5,4%). Le plus faible taux a été de 5%, enregistré par le Togo.

A fin septembre, l'inflation demeure contenue, à 0,9% en g.a., après 0,7% à fin juin. En dépit de cette légère accélération, du fait du renchérissement des prix des denrées alimentaires au Burkina Faso et au Mali, l'inflation devrait, à fin décembre 2018, rester en dessous de la norme communautaire de 3%. Cette maîtrise des prix est observée dans l'ensemble des Etats membres, seul le Niger enregistre un taux supérieur au plafond communautaire à 3,7% à fin septembre.

❖ Sur les échanges commerciaux

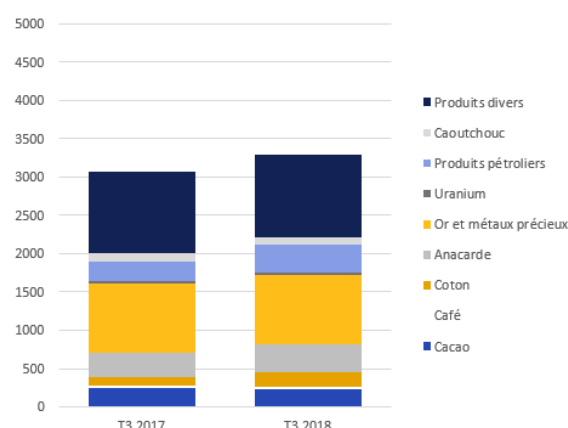
Les exportations de biens ont été de 3 288,8 Mds FCFA sur le 3^{ème} trimestre, en recul de 6,7% par rapport au précédent trimestre mais en progression de 7,3% en g.a.. L'or et les métaux précieux constituent le premier poste de ventes de la zone (27,6% des exportations), devant les produits pétroliers (11,3%) et l'anacarde (10,9%). La contraction par rapport au 2^{ème} trimestre est essentiellement due au recul des cours de plusieurs matières premières, dont ceux du cacao (-12,4%), du café (-8,1%), de l'or et des métaux précieux (-7,1%) et de l'anacarde (-15%). En raison de ces évolutions défavorables, les exportations de cacao ont par exemple baissé de 37,7% (en glissement trimestriel) et celles de l'anacarde de 26,8%.

Au titre des importations de biens, les chiffres de la BCEAO font état d'une progression de 1,2% par rapport au 2^{ème} trimestre et de 7,5% en g.a. Cette évolution a été essentiellement portée par les achats de produits énergétiques (+5,5% sur le trimestre et +46,2% en g.a.).

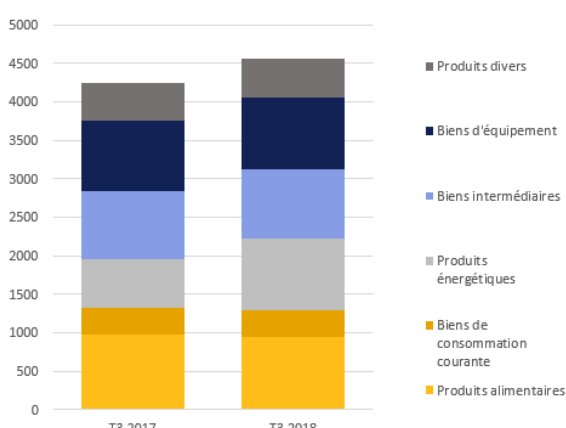
Au total, le solde commercial de l'Union est ressorti déficitaire de 595,2 Mds FCFA au 3^{ème} trimestre, ce qui représente une dégradation de 8% en g.a.

Pour plus d'informations : [Indicateurs de conjoncture de la zone UEMOA au 3^{ème} trimestre 2018](#)

Exportations de biens (total sur la période, en Mds FCFA)
– Source : BCEAO.



Importations de biens (total sur la période, en Mds FCFA)
– Source : BCEAO.



ACTUALITE REGIONALE

Le Sénégal et la Mauritanie finalisent leur accord de pêche

L'accord, d'une durée d'un an renouvelable, accorde 400 licences de pêche au Sénégal, pour une capture de 50 000 tonnes de poissons pélagiques. Le débarquement des captures des pêcheurs sénégalais se fera désormais en présence d'experts halieutiques mauritaniens. Par ailleurs, l'accord autorise les opérateurs mauritaniens à affréter des pirogues sénégalaises et leurs équipages pour les besoins de la consommation locale en poissons. Le précédent accord de pêche signé en juillet dernier n'avait pas été mis en exécution en raison du refus de la partie sénégalaise d'observer l'obligation de débarquement des prises en Mauritanie, prévue par une nouvelle réglementation mauritanienne.

BURKINA FASO

Le budget 2019 adopté à la baisse par le Parlement burkinabé

Il s'élève à 2 213,3 Mds FCFA (3,4 Mds EUR), soit un niveau quasi-identique à celui de 2018. La contrainte majeure demeure l'explosion de la masse salariale de la fonction publique estimée à 835 Mds FCFA (1,3 Md EUR), ce qui représente plus de 49,2% des recettes propres de l'État et jusqu'à 55% des recettes fiscales. Pour contenir le déficit en 2019, la loi de finances table sur un recul des dépenses d'investissement qui s'établissent désormais à 628 Mds FCFA (957,4 M EUR) contre 790,6 Mds FCFA (1,2 Md EUR) en 2018. De fait, le déficit budgétaire revient dans les normes de l'UEMOA, à un niveau de 3% du PIB.

Les engagements du nouveau président du Patronat burkinabé

Elu en octobre dernier, à la faveur d'une Assemblée générale, l'homme d'affaires Apollinaire Timpiga Compaoré vient d'être officiellement installé dans ses fonctions de Président du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB). Pendant son mandat (2018-2023), le nouveau bureau du patronat compte mettre en œuvre trois engagements essentiels : l'emploi des jeunes, le renforcement du dialogue social et le soutien aux Forces de défense et de sécurité (FDS). Concernant le premier point, un programme de formation durable et d'insertion de 8 000 jeunes sera lancé dès janvier 2019 par le patronat, avec l'appui de la coopération suisse et des entreprises.

COTE D'IVOIRE

Prix garanti du café en baisse

Le prix garanti bord champ du café en Côte d'Ivoire a été fixé à 700 FCFA (1,07 EUR) le kilo pour la campagne 2018/19, soit 50 FCFA le kilo de moins qu'en 2017/18, indique le communiqué du Conseil des ministres du 18 décembre. Un prix qui correspond à 79% du prix CAF contre 65,53% lors de la campagne précédente. Sur la période du 20 décembre 2017, de la campagne de commercialisation, au 9 décembre 2018, les réceptions de café se sont élevées à 123 924 t, en hausse de 305,28% par rapport à la campagne 2016/17. Les autorisations d'exportation et les déclarations douanières sont aussi en hausse, respectivement de 73,63% et de 66,23%. Pour mémoire, la Côte d'Ivoire est le 15^{ème} producteur mondial et le 7^{ème} producteur africain de café.

Mise en œuvre des mesures de collaboration cacaoyère avec le Ghana

Suivant le plan stratégique décidé en mars 2018, les deux pays, assurant 60% de l'offre mondiale de fèves de cacao, mettent en œuvre des mesures pour améliorer l'économie cacaoyère. Ils notent l'intensification de la lutte contre le swollen shoot, l'importance de l'agroforesterie et de l'irrigation pour la production durable, la promotion d'exploitations intensives et la poursuite de la lutte contre le travail des enfants. Ils annoncent l'adoption d'une structure organisationnelle chargée de la gestion de la coopération, l'institution d'un prix-plancher du cacao fin janvier 2019 et d'une norme commune pour sa durabilité, l'organisation d'un forum d'affaires et la promotion des artisans et des PME pour la consommation locale.

Situation des opérations de passation des marchés publics au 3^{ème} trimestre 2018

Le montant des marchés approuvés à fin septembre 2018 s'élève à 1 038,72 Mds FCFA contre 600,02 Mds FCFA en 2017, soit une hausse de 73,1%. En nombre, 3288 marchés ont été approuvés contre 3148 à la même période en 2017, soit une augmentation de 4,4%. Les marchés de travaux (routes, hydraulique, électrification, construction, réhabilitation, etc.) représentent 79% du montant total des marchés approuvés. Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 79,4% des marchés approuvés à fin septembre 2018 contre 64,1% à fin septembre 2017. Quant aux procédures non concurrentielles (marchés de gré à gré, avenants, conventions et lettres valant marchés), elles représentent 19% du montant des marchés approuvés à fin septembre 2018 contre 33,4% à fin septembre 2017. Concernant les marchés de gré à gré en particulier, ils représentent 12,7% du montant des marchés approuvés contre 21,1% en 2017, soit une baisse de 8,4 points. Le délai moyen de passation des marchés a légèrement baissé, passant de 104,5 jours à fin septembre 2017 à 103,9 jours à fin septembre 2018.

Adoption de deux nouveaux décrets relatifs au Code des investissements

Le premier décret organise le fonctionnement du Comité chargé d'étudier les dossiers de demandes d'agrément des investisseurs. Ce comité comprend quatre experts nationaux issus de l'administration de la Promotion de l'Industrie, des Investissements, du Budget et des Finances. Le deuxième décret détermine les secteurs d'activités bénéficiaires du crédit d'impôt pour ouverture du capital social aux nationaux ; il accorde ainsi le bénéfice d'un crédit d'impôt supplémentaire de 2% aux entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la santé et de l'hôtellerie, ainsi qu'à toutes les entreprises relevant des autres secteurs d'activités, exclusion faite de celles relevant des secteurs du commerce et des professions libérales, des secteurs bancaires et financiers et du secteur du bâtiment à usage non-industriel. Toutefois, ne sont éligibles au bénéfice de cet avantage que les entreprises desdits secteurs d'activités ouvrant au moins 15% de leur capital social aux nationaux ivoiriens.

GUINEE

La Banque européenne d'investissement (BEI) finance l'interconnexion électrique Guinée -Mali

En marge du forum Afrique-Europe tenu à Vienne, le ministre guinéen des Investissements et des partenariats publics-privés a signé avec la BEI, une convention de prêt de 130 M EUR pour l'interconnexion électrique entre la Guinée et le Mali. La BEI appuiera ainsi l'achèvement d'une nouvelle interconnexion transfrontalière (Guinée –Mali) qui permettra à 200 000 personnes en Guinée d'être raccordées à l'électricité pour la première fois et d'accroître l'utilisation des énergies propres en Guinée, au Mali, au Libéria et en Côte d'Ivoire.

Couverture nationale de la téléphonie mobile

Selon le ministre des Postes, télécommunications, et de l'économie numérique, tous les chefs-lieux des préfectures sont couverts en 3G et 79 % des 3 753 quartiers et districts du pays sont couverts par au moins un opérateur en 2G ou 3G. Le ministre a indiqué qu'à fin septembre 2018, le nombre d'abonnements en téléphonie mobile s'élevait à 12 millions (soit un taux de pénétration de 101,2 %) contre 11 millions d'abonnés à fin décembre 2017.

MAURITANIE

Le gouvernement autorise la ratification de l'accord d'association signé avec la CEDEAO

Cet accord d'association, signé en mai 2017, porte sur le renforcement de la coopération, notamment l'instauration d'une zone de libre-échange, l'application d'un Tarif extérieur commun (TEC) en matière de douanes, la promotion de la libre circulation des personnes et des biens, la liberté de l'investissement, le développement d'une politique commerciale commune en vue de favoriser l'accroissement des échanges à l'intérieur de la région débouchant sur la création d'un marché commun en Afrique de l'Ouest.

Le gouvernement approuve le projet de loi relatif au nouveau Code Général des Impôts

Ce projet de loi a pour ambition de mettre en place un Code Général des Impôts exhaustif regroupant l'ensemble des règles fiscales et rédigé dans un style moderne facilitant sa compréhension. L'actuel code des impôts date de 1982, et les modifications qui ont suivies n'ont jamais été réunies dans un document unique. Le projet de nouveau Code sécurise les recettes fiscales tout en renforçant les droits du contribuable. Il introduit une fiscalité rentable et ouverte à l'investissement privé national et international, notamment par la réforme de la fiscalité directe des bénéfices avec la création de l'impôt sur les sociétés (IS) et le regroupement de l'Impôt sur les Bénéfices Commerciaux et Industriels (IBIC) et de l'Impôt sur les Bénéfices Non Commerciaux (IBNC) au sein de l'Impôt sur les Bénéfices d'Affaires des Personnes Physiques (IBAPP) pour les entreprises individuelles.

NIGER

La Banque de l'Habitat du Niger lance ses activités

Le Niger vient de se doter d'une banque de l'habitat, à l'instar de plusieurs autres pays de la région. Cette banque (BHN) est dotée d'un capital de 10 Mds FCFA (15 M EUR) et a pour principale mission de financer les projets immobiliers du pays. Ses principaux actionnaires sont la Caisse nationale de sécurité sociale (25%), l'État du Niger (20%), Société du patrimoine des mines (20%), Société nigérienne des produits pétroliers (20%) et la BOAD (8,25%). La BHN démarre ses activités dans un contexte où le déficit en logements au Niger demeure important. Selon l'Institut national de la statistique (INS), la construction annuelle de logements est estimée à 4 275 à Niamey et 11 420 pour l'ensemble du pays, pour une demande annuelle de 5 000 à Niamey et 40 000 à l'échelle nationale. A ce jour, le financement de l'habitat au Niger demeure très insuffisant, à un peu moins de 20 Mds FCFA (30 M EUR) en 2017 (soit 4% du total de crédits).

SENEGAL

2,6 Mds de FCFA (4 M EUR) du Canada pour le projet « Voix et leadership des femmes »

Le gouvernement du Canada a signé un accord de contribution, le 13 décembre, ayant pour objet le financement du projet « Voix et leadership des femmes au Sénégal » pour un montant de 6 M CAD (4 M EUR). Ce projet, dont la finalité serait d'accroître l'exercice des droits humains des femmes et le progrès de l'égalité des sexes, sera mis en œuvre par le Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI). Le CECI vise trois résultats : (i) offrir une prestation de services de qualité aux organisations pour faire avancer l'égalité entre les sexes, (ii) renforcer l'efficacité accrue du plaidoyer des plateformes des réseaux afin de participer à l'élaboration et à l'amendement des lois et politiques publiques et (iii) permettre l'adoption accrue des pratiques innovantes de gestion, de programmation et de viabilité des organisations de la société civile des femmes.

GAMBIE

L'Assemblée nationale approuve le projet de budget pour 2019

Les recettes budgétaires pour 2019 sont projetées à 25,3 Mds GMD (450 M EUR, 28,8% du PIB), contre 19,8 Mds GMD (350 M EUR, 25,3% du PIB) en 2018, soit une hausse de 28%. Les recettes fiscales devraient notamment augmenter de 26% pour s'établir à 10,9 Mds GMD (190 M EUR). Les dépenses budgétaires sont prévues à 28,7 Mds GMD (510 M EUR, 32,8% du PIB), après 20,8 Mds GMD (370 M EUR) en 2018, soit une hausse de 38,4%, notamment due à la hausse de 50% du salaire de base des fonctionnaires. Le déficit budgétaire atteindrait donc 3,4 Mds GMD (60 M EUR), soit 4% du PIB, après 1,8% du PIB en 2018.

ACTUALITE REGIONALE

600 M EUR de la part de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'intégration régionale des pays du G5 Sahel

La BEI a confirmé sa volonté de soutenir la Stratégie pour le développement et la sécurité (SDS) adoptée en 2016 par le G5 Sahel. La banque va ainsi investir 600 M EUR dans des projets liés aux infrastructures, à la résilience et au développement humain. De ce montant, 250 M EUR seront affectés au Programme d'investissements prioritaires (PIP). La première phase du PIP (2019-2021), document de mise en œuvre de la SDS, comprend 40 projets structurants pour un montant total de près de 2 Mds EUR. Pour mémoire, ce programme de développement s'articule autour de quatre axes : la gouvernance (81 M EUR), la résilience (200 M EUR), la sécurité (396 M EUR) et les infrastructures (1 Mds EUR).

BURKINA FASO

Une première station de recharge de lampes solaires LAGAZEL

Deux ans après le démarrage de son usine de fabrication de lampes solaires à Dédougou, à 260 km à l'ouest de la capitale, l'entreprise française Lagazel a inauguré le 14 décembre sa première installation de stations de recharge à Kierma (département de Kombissiri), à 35 km au sud de Ouagadougou. Cette solution permet la recharge simultanée de 40 à 50 lampes solaires. Les huit stations installées dans l'école de Kierma en partenariat avec l'ONG Electriciens sans frontières ont été financées par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Burkina Faso pour permettre à 320 élèves d'accéder à une lampe solaire. Ce schéma devrait être prochainement déployé au Bénin et au Sénégal.

Pré-bilan de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique 2018-2019 jugé globalement satisfaisant par le Chef de l'Etat

Dans son discours à la nation prononcé à l'occasion de la fête nationale, le président du Niger a confirmé que la pré-évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique 2018-2019 était « globalement satisfaisante », tout en notant que des zones déficitaires ont été identifiées. Parmi les solutions envisagées pour booster et moderniser la production en zone rurale, sont notamment évoquées : l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens), la réalisation du barrage de Kandadji et la mise en œuvre du compact MCC. Le chef de l'Etat a souligné également que l'adoption récente du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire (FISAN) permettra de mettre à la disposition des producteurs un outil de financement de leurs initiatives, tout comme il a prédit que la création d'une Agence de promotion du conseil agricole (APCA) facilitera l'accès des producteurs au conseil agricole de qualité.

CAP-VERT

850 M EUR mobilisés lors de la Conférence internationale de Paris

Lors de la Conférence internationale sur le Cap-Vert organisée à Paris les 11 et 12 décembre, le gouvernement capverdien a obtenu 850 M EUR des bailleurs de fonds pour le financement du Plan stratégique de développement durable. La deuxième journée de la conférence était dédiée aux investisseurs privés.

GUINEE

Adoption du nouveau code maritime

Les députés guinéens viennent d'adopter un nouveau code maritime pour le pays. Cette nouvelle législation entend corriger les nombreuses insuffisances notées dans l'ancien texte et intègre les nouvelles évolutions et contraintes internationales relatives aux domaines maritimes. Avec 300 kms de côtes, la Guinée dispose d'importantes richesses halieutiques, énergétiques et touristiques.

CDM-HENAN CHINE bientôt dans l'exploitation de la bauxite en Guinée

Le ministre guinéen des Mines vient de signer avec les responsables de CDM-Henan Chine, une convention d'exploitation d'une mine de bauxite à Boké et Télémélé. En plus de la mine, il est prévu la construction d'une voie ferrée et une fonderie d'alumine et d'aluminium. A noter que la société CDM-HENAN Chine est installée en Guinée depuis environ 30 ans mais n'opérait que dans le secteur du BTP.

MAURITANIE

47 M EUR de l'UE pour des projets de développement

La Mauritanie bénéficiera d'un financement de près de 47 M EUR de la part de l'UE pour la mise en place de projets de développement. Ce financement sera alloué à plusieurs secteurs, notamment 25 M EUR pour des projets de promotion de la croissance durable inclusive, 8 M EUR pour le développement des filières agricoles et pastorales et 4,4 M EUR pour la prévention des conflits et la promotion du dialogue interculturel, dans un pays situé dans une zone géographique exposée à des défis sécuritaires importants.

SENEGAL

7 356 Mds de FCFA (11,2 Mds EUR) obtenus au Groupe consultatif de Paris pour le financement du PSE II

Le Sénégal a recueilli 7 356 Mds FCFA (11,2 Mds EUR) des bailleurs internationaux et bilatéraux lors du groupe consultatif des 17 et 18 décembre 2018 à Paris, un montant bien supérieur aux 2 850 Mds FCFA (4,3 Mds EUR) initialement sollicités. Les contributions s'élèvent notamment à 3,5 Mds USD (3 Mds EUR) de la Banque mondiale, 1 358 Mds FCFA (2 Mds EUR) de la Banque africaine de développement et 1,5 Md EUR de la France. Le PAP 2019-2023 du PSE, d'un montant de 14 098 Mds FCFA (21,4 Mds EUR), vise la réalisation de 700 projets et une croissance de 9,1%.

EVENEMENTS

BURKINA FASO

Le Président du Burkina Faso en visite officielle en France

Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a effectué une visite en France du 16 au 18 décembre 2018. Outre son entretien avec son homologue français, il a rencontré les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que la ministre des Armées qui a signé avec son homologue burkinabè un accord intergouvernemental de défense visant à améliorer le cadre juridique de la coopération militaire et opérationnelle entre les deux pays. Deux protocoles d'accord ont été signés avec l'AFD, pour respectivement 30 M EUR (interconnexion électrique régionale) et 32 M EUR (accès à l'eau potable à Ouahigouya).

Copyright

Lettre réservée à la seule utilisation des destinataires. Les articles ne peuvent en aucun cas être reproduits ou cotés. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Abidjan (adresser les demandes à abidjan@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur :

Service Économique Régional pour l'Afrique de l'ouest

Adresse :

17 B.P. 151 Abidjan 17

Abidjan

Côte d'Ivoire

Indicateurs Pays (2017)	Bénin*	BF*	CV*	RCI**	Gambie*	Guinée**	GB**	Mali*	Mauritanie	Niger**	Sénégal**	Togo**	UEMOA*	ASS*
Population (M hab.)	11	19	1	25	2	13	2	19	4	19	16	8	110,3	1 033
Macroéconomie														
PIB (Mds\$)	9,4	13,2	1,7	40,3	1	9,1	1,3	15	5,1	7,9	16,2	4,8	114,2	1 529,1
PIB / Hab (\$)	825	696	3 212	1 615	471	702	762	794	1 321	421	1 007	622	1 035	1 480
Croissance PIB réel (%)	5	6	4	8	3	7	5	5	3	4	7	5	6,5	2,6
Inflation (%)	2,0	1,5	1,0	1,0	8,3	8,5	2,8	0,2	2,5	1,0	2,1	0,8	1,5	11
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB)	-6	-6	-4	-5	-3	-1	-2	-4	1	-8	-4	-5	-5	-5
Dette publique (%PIB)	53	37	129	51	113	43	43	35	92	52	61	80	46	45
Pression fiscale (%PIB)	14	17	20	16	15	15	9	15	19	14	21	18	16	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale (%PIB)	-8	-2	-33	7	-27	-16	4	-5	-4	-13	-12	-21	-3	-1
Exportations françaises vers ² (M\$)	237	258	40	1 187	9	159	5	407	163	143	839	327	3 404	13 457
Importations françaises depuis ³ (M\$)	5	20	0,5	871	6	146	0,3	12	48	243	83	12	1247	9211
Balance courante (%PIB)	-9	-7	-6	2	-9	-25	0	-7	11	-19	-5	-8	-6	-3
Aspects qualitatifs														
IDH ⁴	167	185	122	171	173	183	178	175	157	187	162	166	-	-
Doing Business ⁵	151	148	127	139	146	153	176	143	150	144	140	156	-	-
Environnement des affaires ⁶	C	C	B	C	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map - 2016

³ Trade Map - 2016

⁴ PNUD – mars 2017 – Classement sur 188 pays

⁵ Banque mondiale - octobre 2017 – Classement sur 190 pays

⁶ Agence de notation COFACE – La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque